

L'extrême droite éclatée

Pascal Perrineau, Annie Laurent

▶ **To cite this version:**

Pascal Perrineau, Annie Laurent. L'extrême droite éclatée. Revue Française de Science Politique, 1999, 49 (4-5), pp.633 - 642. hal-01010843v2

HAL Id: hal-01010843

https://sciencespo.hal.science/hal-01010843v2

Submitted on 11 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EXTRÊME DROITE ÉCLATÉE

ANNIE LAURENT, PASCAL PERRINEAU

Quelques mois après les élections régionales de 1998, l'offensive menée contre Jean-Marie Le Pen par Bruno Mégret conduit à l'implosion de l'extrême droite. L'affrontement entre les deux hommes n'est pas nouveau et s'est déjà révélé en 1997, au congrès de Strasbourg [1]. Les élections régionales de 1998 apportent, en raison du succès du FN, une certaine accalmie. Mais la rivalité rebondit lors de la préparation des élections européennes de 1999. Bruno Mégret, alors délégué général, conteste notamment l'annonce faite par le leader du FN de confier à sa femme la responsabilité de conduire la liste, en cas de confirmation par la cour d'appel de Versailles de son inéligibilité [2].

Les multiples prises de position à l'encontre des pratiques, qualifiées d'autoritaires, du président du FN conduisent à de nombreuses suspensions, exclusions et départs volontaires constituant la base d'un noyau d'opposition [3]. Il se concrétise, en janvier 1999, par la création d'un nouveau mouvement, Front national-Mouvement national, dont Bruno Mégret prend la présidence. Dès lors, au sein d'un grand nombre de conseils régionaux l'extrême droite se divise en deux groupes, se disputant le sigle Front national.

Aux élections européennes de juin 1999, l'extrême droite se présente donc éclatée aux suffrages des électeurs. Deux listes s'affrontent, celle conduite par Jean-Marie Le Pen qui, par décision de justice, a conservé le sigle Front national et celle dirigée par Bruno Mégret intitulée Mouvement national.

Sur le plan électoral, cette division peut être étudiée sous deux angles : temporel, d'une part, en comparant les résultats de l'extrême droite dans le temps ; conjoncturel, d'autre part, en établissant le rapport des forces entre les deux rivaux à l'échelon national, puis en le déclinant par département.

L'ÉROSION DE L'EXTRÊME DROITE

L'éclatement de l'extrême droite a suscité de nombreuses questions. La première est d'ordre quantitatif. Allait-il conduire à un renforcement du total de l'extrême droite, chaque composante parvenant à capter de nouveaux suffrages ou, au contraire, provoquer son rétrécissement, par la perte de repères d'électeurs se réfugiant dans l'abstention ou accordant leurs suffrages à une autre liste ? La seconde question est

1. Lors de ce congrès Jean-Marie Le Pen découvre la popularité de son second, Bruno Mégret, acquise à l'issue des élections municipales de Vitrolles où ce dernier a été élu « par procuration ».

2. En novembre 1998, Jean Marie Le Pen se pourvoit en cassation contre le jugement prononcé par la cour d'appel de Versailles prononçant une inéligibilité d'un an suite aux violences commises à l'encontre d'une candidate socialiste dans les Yvelines.

3. Après l'affrontement ouvert entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret lors du conseil national du 5 décembre 1998, qui réunit environ 300 cadres du FN, les mégrétistes entrent dans un processus de scission, réclament le 7 décembre un congrès extraordinaire et organisent un « conseil national » sauvage, le 13 décembre, qui décide de la tenue d'un congrès national à Marignane les 23 et 24 janvier 1999.

Revue française de science politique, vol. 49, n° 4-5, août-octobre 1999, p. 633-641.

Persée creative commons

d'ordre territorial. Contribuerait-il à modifier sensiblement la carte d'implantation de l'extrême droite, jusqu'alors constituée autour d'un axe Nord/Sud-Est ?

Aux élections européennes de 1994, la liste conduite par Jean-Marie Le Pen avait recueilli 10,6 % des suffrages exprimés en France métropolitaine. En 1999, le total des deux listes d'extrême droite n'est plus que de 9,1 %, soit un recul de plus d'un point. Comparer ces deux élections prend tout son sens quand on se souvient qu'il y a cinq ans le score du FN avait été considéré comme un échec relatif, marquant le pas dans un processus de croissance quasi ininterrompu depuis plusieurs années [1]. Les résultats de 1994 constituaient dans les années quatre-vingt-dix une sorte de plancher minimum.

Ce recul d'un point à l'échelon national n'est toutefois pas étale dans l'espace. Dans 9 départements, l'extrême droite est stable ou progresse même légèrement [2]. Dans le reste des départements, les pertes varient selon le niveau de l'implantation de l'extrême droite en 1994 : plus l'extrême droite était forte, plus sa chute est sévère.

Tableau 1. 1994-1999. Le recul de l'extrême droite en fonction de son niveau d'implantation aux élections européennes de 1994

Scores de l'extrême droite en 1994 (en % des suffrages exprimés)	*Recul 1994 à 1999*
4,4 % à — de 6,5 %	- 0,6
6,5 % à — de 9,5 %	- 0,8
9,5 % à — de 12,1 %	- 1,3
12,1 % et plus	- 2,0
Moyenne nationale 10,6 %	*- 1,6*

Le recul est très marqué dans le département du Var (-4,9 points), dans les Alpes-Maritimes (-4,1 points), dans les Pyrénées-Orientales (-3,2), dans le Val-d'Oise (-2,8), le Nord (-2,6), ou encore dans l'Hérault (-2,5). Toutefois, la relation n'est pas systématique, même si le coefficient de corrélation est élevé (-0.61). Ainsi, dans d'autres départements, tels le Finistère et la Loire-Atlantique, où l'implantation de l'extrême droite est traditionnellement faible, son recul n'est pas négligeable (respectivement -1,8 et -1,4). À l'inverse, dans les Bouches-du-Rhône, où en 1994, le FN était bien implanté, l'extrême droite reste stable (-0,2)

Rapporté aux niveaux atteints par l'extrême droite aux régionales de 1998, le recul est encore plus marqué. Elle totalisait alors 15,5 % des suffrages exprimés. Des régionales aux européennes, la chute de l'extrême droite s'élève à plus de 6 points et touche de façon inégale l'ensemble des départements, hormis la Corse-du-Sud (+1,6 point). Là encore, le recul est d'autant plus fort que l'extrême droite était bien implantée (coefficient de corrélation négatif = -0.94). Si elle ne perd que 3 points dans ses zones de faiblesse, la chute s'élève à plus de 9 points dans ses terres « traditionnelles » : le pourtour méditerranéen avec la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (le Var -14,5 pts, les Alpes-Maritimes -12,6 pts, le Vaucluse -12 pts), le Languedoc-Roussillon (les Bouches-du-Rhône -10,9 pts, l'Hérault -7,8 pts), l'Alsace et, plus généralement, l'Est de la France (Territoire de Belfort -9,1 pts, Bas-Rhin -7,9 pts, Haut-Rhin -7,0 pts).

1. Pascal Perrineau, « L'élection européenne au miroir de l'Hexagone », dans Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Paris, DEP du Figaro/Presses de Sciences Po, 1995, p. 229-260.

2. Il s'agit du Lot, de l'Ariège, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et des Vosges.

Carte 1. L'évolution de l'extrême droite 1994-1999

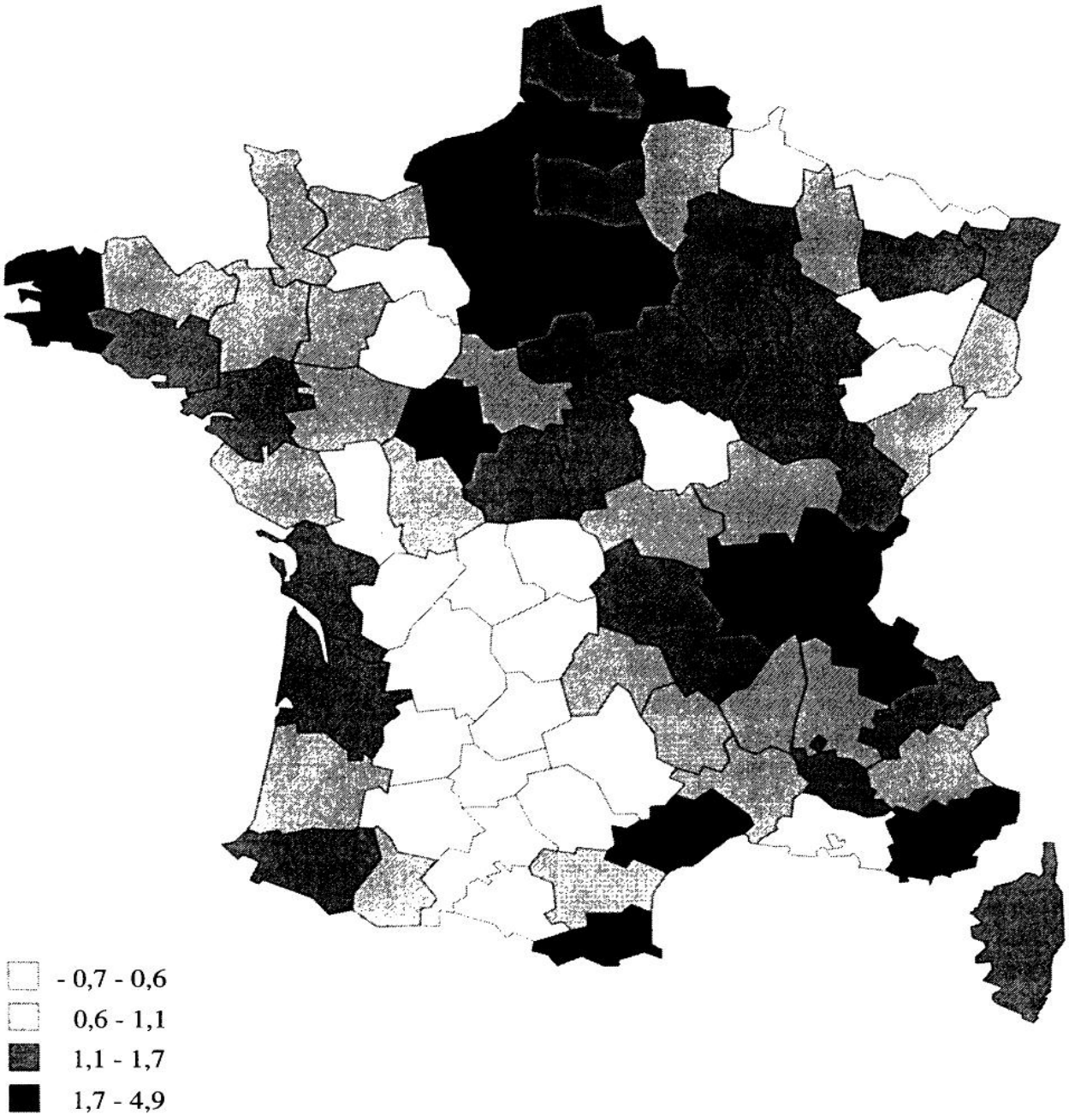
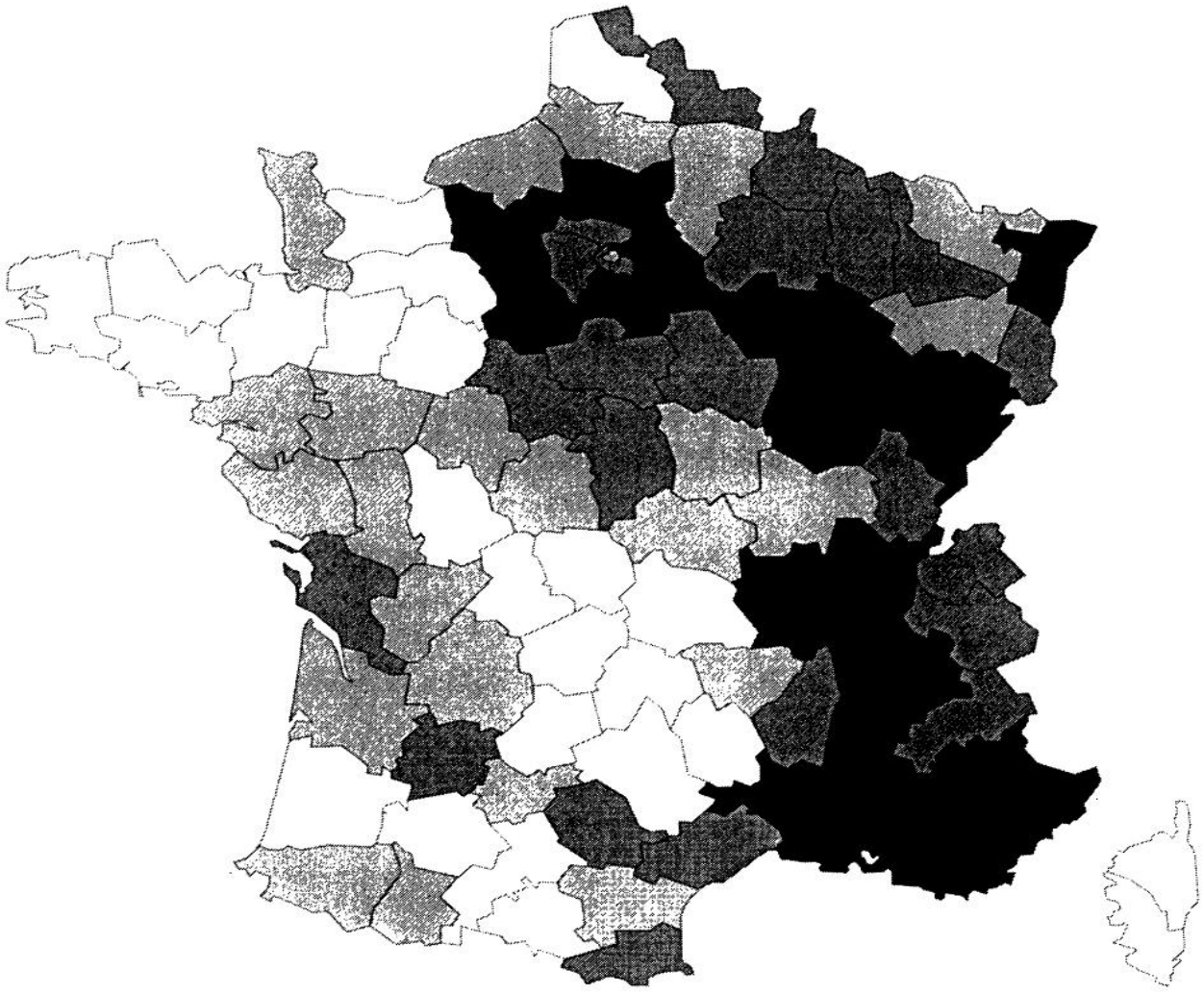


Tableau 2. 1998-1999. Le recul de l'extrême droite
en fonction de son niveau d'implantation aux élections régionales de 1998

Scores de l'extrême droite en 1998 (en % des suffrages exprimés)	*Recul 1998 à 1999*
5,7 % à — de 10,3 %	- 3,07
10,3 % à — de 14,7 %	- 4,94
14,7 % à — de 18,6 %	- 6,75
18,6 % et plus	- 9,24
Moyenne nationale 15,47 %	*- 6,43*

Carte 2. L'érosion de l'extrême droite de 1998 à 1999



- 1,0 - 3,6
- 3,6 - 5,6
- 5,7 - 7,6
- 7,7 - 14,5

La décomposition des mouvements en deux périodes, 1994-1998, d'une part, 1998-1999, d'autre part, permet de montrer que les pertes de l'extrême droite aux dernières élections européennes sont très fortement corrélées avec les gains qu'elle avait réalisés de 1994 à 1998 (coefficient de corrélation négatif = -0.94). Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, le FN progresse de 10,7 points de 1994 à 1998, mais il en perd près de 11 de 1998 à 1999 ; dans le Vaucluse, les mouvements sont respectivement de +10,4, et de -12 points. On peut encore citer la Drôme où la progression fut de près de 10 points mais la chute de plus de 11. Tout se passe comme si 1998 n'avait été qu'une « parenthèse » entre deux élections européennes. Ce sont les terres qui ont connu les plus forts gains sur la période 1994-1998 qui connaissent les plus fortes pertes entre 1998 et 1999.

Tableau 3.
La pénétration électorale des listes d'extrême droite dans les différentes catégories de l'électorat

			Total listes Extrême droite
Total	**6**	**3,5**	**9,5**
Sexe			
Homme		4	9
Femme		3	10
Âge			
18 – 24 ans	4	2	6
25 – 34 ans	12	1	13
35 – 49 ans	4	2	6
50 – 64 ans		6	12
65 ans et plus		4	10
Profession du chef de ménage			
Commerçant, artisan, indépendants		8	12
Cadre, profession intellectuelle		0	1
Profession intermédiaire, employé		4	9
Ouvrier		0	6
Inactif, retraité		5	12
Niveau de diplômes			
Sans diplôme	16	0	16
Certificat d'études	9	3	12
BEPC, CAP, BEP	7	7	14
Baccalauréat	5	2	7
Enseignement supérieur	2	2	4
Vote au premier tour des législatives de 1997			
Parti communiste	0	0	0
Parti socialiste – divers gauche	1	1	2
UDF – RPR, divers droite	4	2	6
Front national	61	28	89
Abstention, blanc, nul, S.R.	4	2	6

Source : Sondage SOFRES jour de vote, 13 juin 1999.

Ce coût électoral engendré par la scission de l'hiver 1998-1999 est très sensible dans les données de sondage recensées le jour du vote [1]. Le frontisme électoral du milieu des années quatre-vingt-dix avait des caractéristiques socio-démographiques très marquées : une forte composante masculine (18 % chez les hommes lors des législatives de 1997), un bon niveau (16 %) dans la population jeune des 18-24 ans, un fort enraci-

1. Les données qui suivent sont issues du sondage « jour du vote », effectué le 13 juin 1999 par la SOFRES (pour RTL, TF1 et *Le Monde*) auprès d'un échantillon de 1 500 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

nement dans le monde de la boutique (20 % chez les commerçants, artisans et chefs d'entreprise) et surtout dans le monde de l'atelier (23 % chez les ouvriers). En 1999, nombre de ces bastions sociaux semblent être en voie de démantèlement : les deux listes d'extrême droite ne rassemblent plus que 9 % des hommes, 6 % des jeunes, 12 % dans les milieux du commerce et de l'artisanat et 6 % en milieu ouvrier (tableau 3). L'extrême droite, en se divisant, a perdu une large part de sa capacité à instrumentaliser la protestation populaire, la crise de l'identité masculine ou encore le malaise des jeunes à la recherche d'un emploi. Toutes ces protestations ne sont pour l'instant que faiblement récupérées par d'autres forces politiques. En effet, ces « déçus du frontisme » se sont réfugiés massivement dans l'abstention. Les indicateurs d'un fort surabstentionnisme dans l'ancien électorat frontiste sont évidents : 58 % des électeurs exprimant une préférence partisane pour le FN déclarent s'être abstenus le 13 juin (contre seulement 23 % des sympathisants communistes, 49 % des sympathisants socialistes, 48 % de ceux du RPR). Indépendamment de cette « défection » abstentionniste, une partie du capital électoral de l'extrême droite a été attirée par la séduction national-républicaine de la liste dirigée par Charles Pasqua et la tonalité poujadiste de la liste des Chasseurs : 8 % de l'électorat lepéniste de 1995 qui s'est déplacé le 13 juin déclarent avoir voté en faveur de Charles Pasqua, 5 % en faveur de la liste des Chasseurs.

LE RAPPORT DES FORCES MÉGRET/LE PEN

La lecture des sondages d'intention de vote ne laissait pas de doute sur l'issue du scrutin. Au soir du 13 juin, la liste de Jean-Marie Le Pen recueille 5,7 % des suffrages exprimés et compte 5 élus ; celle de Bruno Mégret, avec 3,3 % des votes, n'obtient aucun représentant. En termes d'élus, 6 % + 3 % n'est donc pas égal à 9 %.

Si le rapport des forces Mégret/Le Pen est de 0.57 à l'échelon national, trois situations peuvent être observées selon les départements.

Tout d'abord celle, très minoritaire, où la liste Mégret devance celle du FN. Le cas ne se présente que dans un seul département, celui des Bouches-du-Rhône. La liste Mouvement national y totalise 8,7 % des suffrages exprimés, contre 7,1 % pour celle du Front national (soit un indice de 1.22). L'épicentre du phénomène se situe à Vitrolles où le MN recueille près de 6,5 fois plus de suffrages que son concurrent (respectivement 24 % et 2,9 % des suffrages exprimés). Dans les villes de Marignane et de Salon-de-Provence, son avance est encore nette, de l'ordre de 1 à 3 dans le premier cas et de 1 à 2 dans le second. En revanche, Bruno Mégret ne parvient pas à distancer son rival à Marseille (8,4 % contre 9,2 %) et, dans les autres villes du département, si le rapport des forces est à peu près équilibré, il lui est le plus souvent défavorable.

Dans d'autres départements, les deux listes ont obtenu des scores relativement voisins. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'indice Mégret/Le Pen s'élève à 0.77, dans les Hautes-Alpes à 0.72 et dans le Vaucluse à 0.70. Ce qui est vrai pour l'ensemble Provence-Alpes-Côte-d'Azur l'est aussi pour le Languedoc-Roussillon. Dans l'Hérault, le ratio Mégret/Le Pen est de 0.78, dans le Gard de 0.77, dans le Var de 0.74. À Toulon, le FN devance encore plus largement les mégrétistes (0.64). La situation est voisine dans le Sud-Est de la région Rhône-Alpes. En Savoie, l'indice Mégret/Le Pen est de 0.75 et dans l'Isère de 0.72.

Enfin, dans une majorité de départements, le Front national l'emporte nettement sur le Mouvement national. Bruno Mégret ne réussit guère à s'imposer dans l'Ouest.

Dans le Morbihan, dont Jean-Marie Le Pen est natif, l'indice est de 0.32, dans les Côtes-d'Armor et le Calvados de 0.38, et dans la Manche de 0.37. En outre, il est aussi très faible dans le quart nord-est de la France. Le ratio Mégret/Le Pen est de 0.36 dans le Pas-de-Calais, de 0.37 dans le Nord (0.37) et de 0.38 dans l'Aisne.

Cette typologie met en évidence le fait que le rapport des forces Mégret/Le Pen n'est pas constant tant dans les zones de force que dans les zones de faiblesse de l'extrême droite. Dans ses bastions électoraux, ce rapport varie fortement d'un département à l'autre (1.22 dans les Bouches-du-Rhône à 0.44 dans l'Oise), comme il varie dans ses terres de mission (0.71 en Lozère à 0.9 dans les Côtes-d'Armor) [1]. C'est peut-être dans la querelle des appareils que réside l'explication de ces différences d'implantation territoriale mais aussi dans la différence des bases sociales du frontisme électoral. Ces terres allant de l'Ouest à l'Est en passant par le Nord de la région parisienne, où Le Pen domine très fortement Mégret, sont souvent les terres de la dynamique lepéniste populaire des années 1995-1997. Cet électorat frontiste de la protestation sociale ne s'est que très peu retrouvé dans le mégrétisme

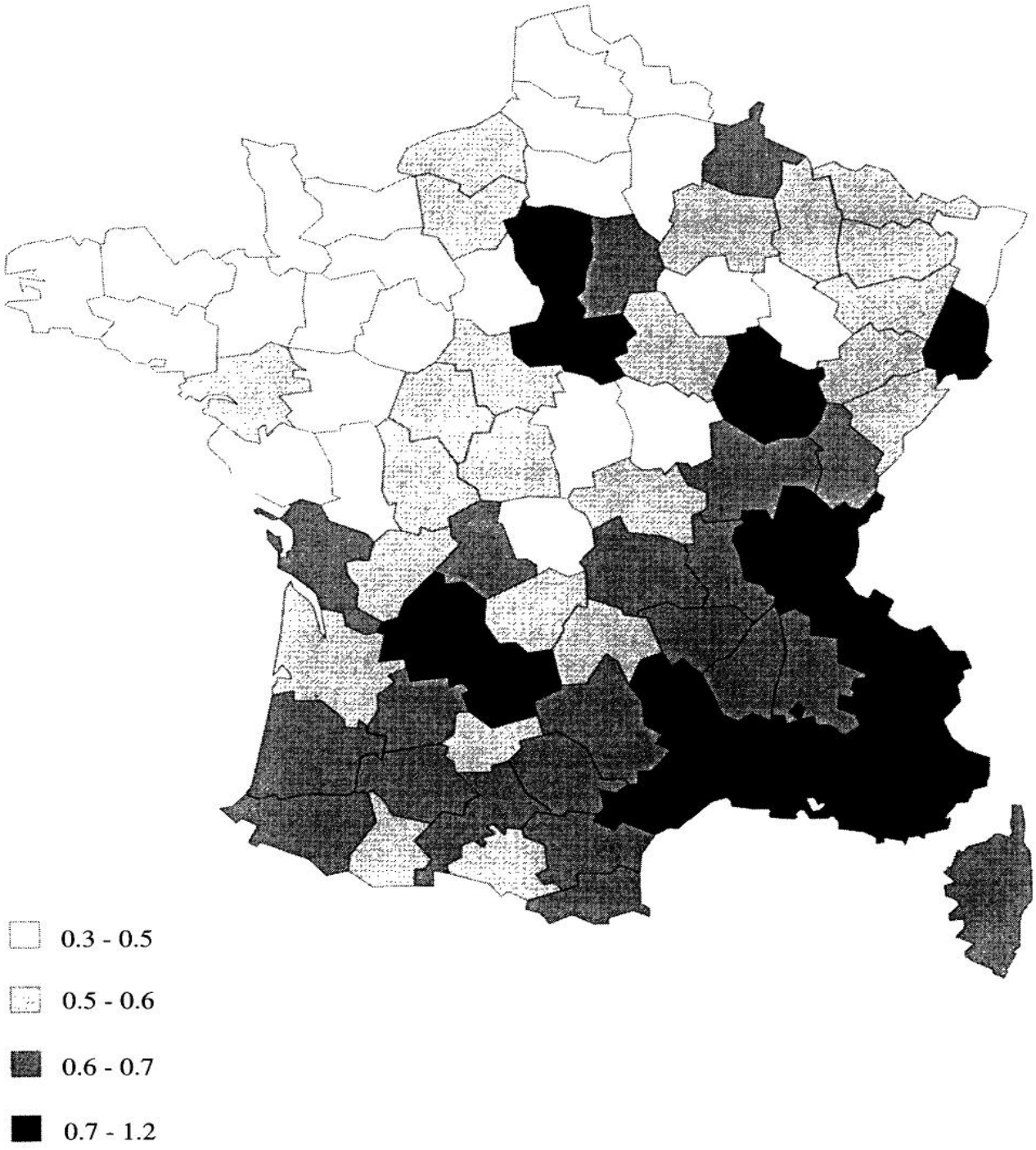
La dissidence de Bruno Mégret a eu des répercussions sur la composition des conseils régionaux issus des élections de 1998. Les élus ont été mis en situation de choisir leur camp. Au lendemain de la création du Mouvement national, le rapport de force est alors légèrement favorable aux mégrétistes, qui totalisent 140 conseillers régionaux contre 131 pour le Front national. Bruno Mégret exerce la même attraction sur les cadres du parti puisque 57 des 97 secrétaires généraux se rallient à lui [2]. Les querelles d'appareil auraient-elles des effets sur les comportements électoraux ?

Le calcul de la corrélation, établi au niveau départemental, entre le ratio des élus mégrétistes et frontistes et le rapport des suffrages accordés respectivement à Bruno Mégret et à Jean-Marie Le Pen témoigne de l'absence de lien statistique entre ces variables (coefficient = -0.14). Le rapport des forces Mégret/Le Pen est, par exemple, de 0.76 dans le Var et de 0.78 dans l'Hérault, deux départements où les élus régionaux d'extrême droite sont, dans leur majorité, favorables à Jean-Marie Le Pen. Mais il est aussi de 0.72 dans l'Isère, de 0.77 dans le Gard, et de 0.68 dans le Rhône, où les élus ont, pour la plupart, rallié Bruno Mégret. De même, le fait que Bruno Mégret devance Jean-Marie Le Pen dans les Bouches-du-Rhône n'est probablement pas imputable à la façon dont se sont répartis les conseillers régionaux (8 MN et 7 FN), mais plus certainement au fait qu'il pouvait, dans ce département, s'appuyer sur les mairies de Vitrolles et de Marignane. Inversement, l'avance prise par le président du Front national sur son rival dans le Nord (ratio Mégret/Le Pen = 0.32) s'explique plus par la sociologie de ce département que par l'issue des querelles d'appareils qui avaient abouti à l'éclatement de l'extrême droite (4 MN et 9 FN). Au total, les électeurs se sont donc montrés peu sensibles aux batailles d'états-majors.

1. La définition des zones de force et des terres de mission du FN, de 1984 à 1997, est donnée par Pascal Perrineau dans *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national.* Paris, Fayard, 1997, p. 123-124.

2. En revanche, le rapport lui est défavorable à l'échelon des membres du bureau politique (14 sur 43) et des membres du comité central (52 sur 119) Nous tenons à remercier Laurent de Boissieu pour l'ensemble des informations collectées par département et qui ont permis cette analyse.

Carte 3. Le rapport des forces Mégret/Le Pen



L'éclatement électoral de l'extrême droite n'est pas lié aux rapports de force militants issus de l'éclatement partisan. Mais celui-ci a coûté globalement cher à une extrême droite dont le leader historique a connu une victoire à la Pyrrhus et le prétendant une défaite cinglante. Bruno Mégret n'a été au centre d'aucune dynamique électorale. Une chose est d'emporter une partie conséquente d'un petit appareil, une autre chose est de déplacer des masses électorales. Parmi celles-ci, l'ex-n° 2 du FN n'a conquis que des marges de l'électorat frontiste : 28 % seulement des électeurs fron-

tistes de 1997 s'étant déplacés le 13 juin ont voté en faveur du tout nouveau président du MN, la grande masse (61 %) est restée fidèle au fondateur du FN. Les appels à la jeunesse et à « l'avenir » ou à un électorat de droite classique déçu sont restés lettre morte : 2 % des 18-24 ans ont choisi Bruno Mégret, 2 % de l'électorat UDF-RPR de 1997 a fait de même. Cet échec de la stratégie national-technocratique de Bruno Mégret fait qu'à peu près dans aucun électorat il ne parvient à dépasser Jean-Marie Le Pen. Le vieux leader le domine dans toutes les catégories (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, travailleurs indépendants, salariés) et le jeune prétendant ne parvient à le surclasser que dans la maigre catégorie des commerçants, artisans et industriels. Cependant, la victoire de Jean-Marie Le Pen est à usage essentiellement interne car, pour la première fois depuis quinze ans, le FN est ramené à une position marginale sur le spectre politique (il n'arrive qu'en huitième position de toutes les listes derrière une liste d'un PC déclinant et d'un groupe de pression très sectoriel, celui des Chasseurs). Très touché par la bouderie abstentionniste, Jean-Marie Le Pen n'a réussi qu'à capter une courte majorité (53 %) des électeurs lepénistes de 1995 qui se sont rendus aux urnes le 13 juin 1999. Ainsi, la voie national-populiste qu'incarnait Jean-Marie Le Pen depuis quinze ans n'a plus tout à fait les allures d'un chemin d'avenir car elle a peu à peu pris les allures d'un passé qui ne fait plus autant illusion et recette électorale qu'avant l'éclatement de l'hiver 1998-1999.